

BLV **M** ^{n°201} **Mag**

Mai 2021



PORTRAIT

**GABRIEL RIPPE STAR
DES RÉSEAUX SOCIAUX**

Sommaire



4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
Se divertir à Bourg-lès-Valence

10 **La ville s'engage**
Pour sauver des vies

11 **Vie d'asso**
Le Tennis Club

12 **Le portrait**
Gabriel Rippe

14 **Tribunes**
Libre expression

15 **L'état-civil
et les brèves**



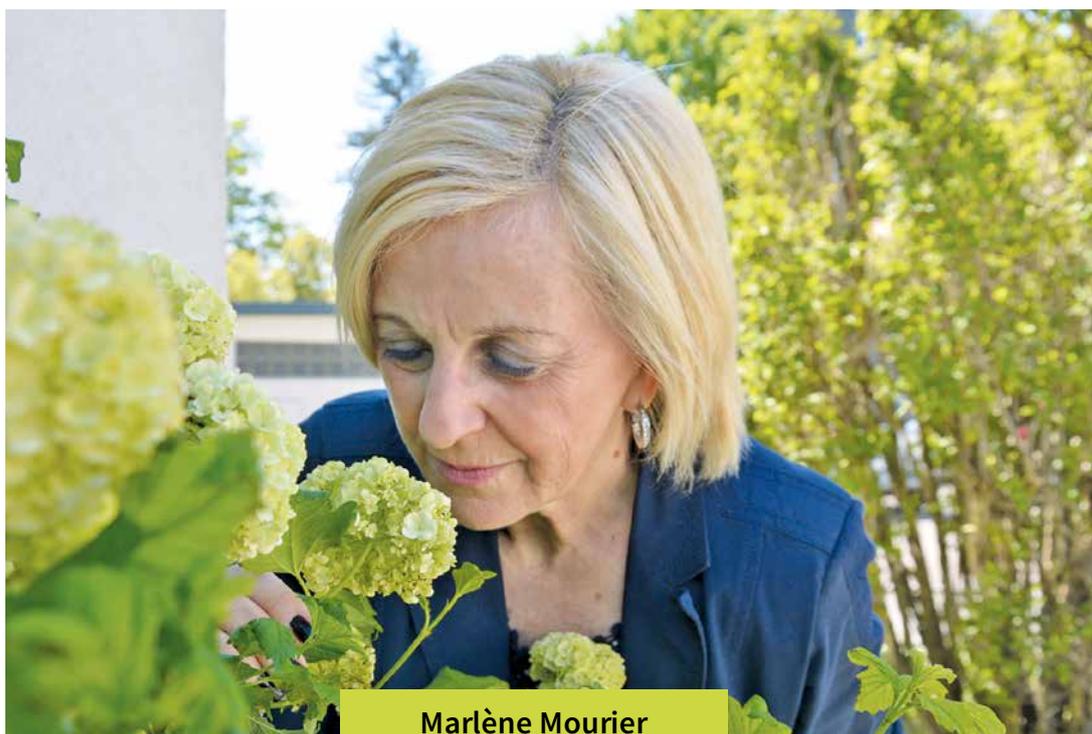
La photo du mois — à vos clichés !



Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Entre nous...



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“ Un printemps sous le signe de jours nouveaux ”

Le mois de mai débute et s'accompagne de nouvelles mesures gouvernementales pour s'adapter à la sortie progressive du confinement liée à la situation épidémique que connaît notre pays.

Depuis le mois de mars 2020, nous redoublons tous d'efforts pour limiter la propagation du Covid-19. Les initiatives bourcaines ont d'ailleurs été nombreuses et ont témoigné de notre solidarité collective.

Comme vous le savez, la municipalité a initié et met actuellement en œuvre un plan de soutien aux commerçants inédit qui se veut ambitieux et résolument concret. Dans les prochaines semaines, vous aurez la possibilité de retrouver vos habitudes

en fréquentant les terrasses de nos cafés et de nos restaurants. Je ne peux que vous inviter à soutenir chacun des commerçants de notre ville. Ils en ont moralement comme financièrement besoin. Nous aussi.

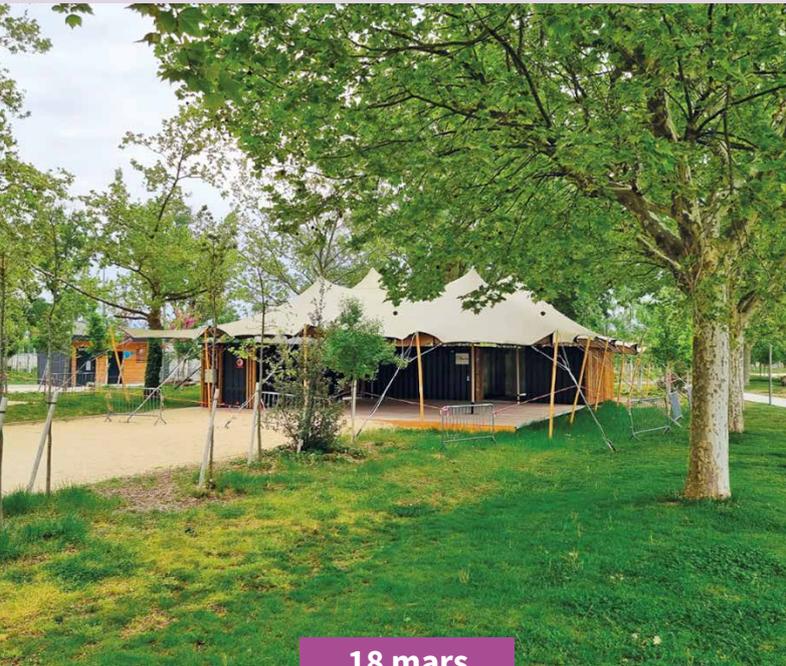
De manière concrète, le plan de soutien décidé par la municipalité se traduira, par la création d'une plateforme numérique sur laquelle chacun d'entre vous pourra s'inscrire et bénéficier de « *bons plans* » dans les commerces de notre ville.

Dans cette attente, allons à leur rencontre pour recréer, avec celles et ceux qui subissent ces fermetures, un lien social fort et nécessaire dans une ville à taille humaine comme la nôtre.



BLV Mag • Directeur de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Charly Mathey • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard ; Charly Mathey ; Yoann Prin • Impression : Graphot • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : mai 2021 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



18 mars

UNE BELLE LEÇON D'HISTOIRE

Venu à la rencontre des membres du conseil municipal des jeunes, Robert Pénélon, président pour la région de Valence de l'Association nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) a partagé son vécu, celui de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Riche en émotions, cette rencontre restera gravée dans la mémoire des enfants, qui sont les relais de l'histoire.

20 mars



LA GUINGUETTE S'EST AGRANDIE

Pour mieux vous accueillir, la guinguette de l'Île-parc Girodet, avec son espace supplémentaire, vous fera profiter davantage de ce lieu festif et convivial. En espérant vous retrouver très bientôt pour partager de bons moments autour d'un verre et de tapas !



PLAN COMMERCE : PHASE 3

Mis en place en novembre 2020, le Plan Commerces a franchi une nouvelle étape.

Grâce au soutien de la Ville, les commerçants bourcains vont disposer de moyens novateurs et inédits dans le but de fidéliser et d'attirer une nouvelle clientèle : accompagnement dans une démarche du numérique, conception d'un annuaire recensant tous les commerçants, mise en place d'une plateforme internet et de chéquiers « promotions »...

Des actions concrètes, à la fois pour les commerçants et les Bourcains !

COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

La Ville a décidé d'organiser cette année la 106^e commémoration du génocide des Arméniens avec le soutien des institutions culturelles, religieuses et associatives d'origine arménienne.

Terre d'accueil et d'hospitalité, Bourg-lès-Valence tient à célébrer les liens étroits qui unissent la ville et l'Arménie, à travers notamment celles et ceux qui ont trouvé refuge sur notre territoire.

Cette commémoration a aussi été marquée par une marche en hommage aux victimes de la guerre d'Artsakh et en soutien aux prisonniers.



24 avril



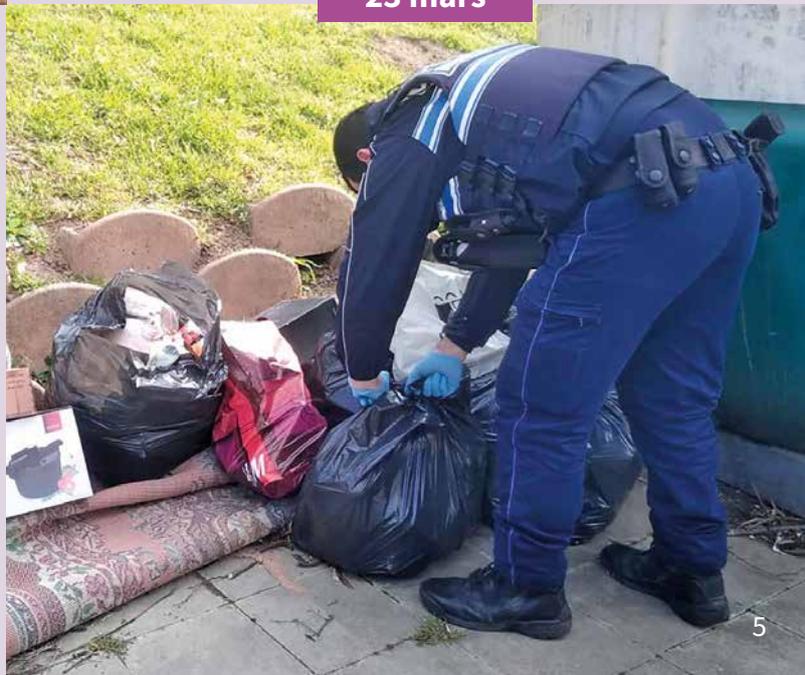
12 avril

CONSTRUCTION DE COURTS DE PADEL

Dans les prochains mois, une nouvelle activité verra le jour au Tennis Club avec la création de quatre terrains de padel. Cette nouvelle pratique sportive répond à une forte demande.

Il existe peu de structures de ce type au niveau national et départemental. Bourg-lès-Valence en disposera ! Les travaux ont débuté le 12 avril pour une durée de trois mois.

23 mars



STOP AUX INCIVILITÉS

Face à la recrudescence des décharges et dépôts sauvages, la police municipale sillonne la ville pour verbaliser les personnes qui déposent, en pleine rue, sacs et déchets. Les contrevenants sont systématiquement verbalisés et risquent jusqu'à 1 500 euros d'amende.

Agissons pour une ville durable et respectueuse de l'environnement !



Des loisirs et de l'amusement pour petits et grands !



L'offre de loisirs ne manque pas dans notre ville mais certains endroits sont à découvrir...

Partons à la découverte de ces lieux magiques.

Pour amuser les enfants, du plus petit au plus grand, tout au long de l'année, la Ville de Bourg-lès-Valence met à disposition 21 aires de jeux dans 9 quartiers différents. Cela va du tourniquet et jeux à ressorts (à partir de 2 ans) au skatepark du Lycée Les 3 Sources en passant par les stades de football et de basketball.

Les agents entretiennent et nettoient régulièrement ces aires pour qu'elles soient sans danger pour les nombreux enfants qui les fréquentent

Deux parcs, avec de nombreux équipements, se sont ajoutés à la liste des aires de jeux : l'**Île-parc Girodet** et le **parc de la Cartoucherie** qui vient tout juste d'être inauguré.

À l'Île-parc Girodet, une belle offre de divertissement au cœur de ce parc de 12 hectares : 3 aires de pique-nique, 6 barbecues, 80 bancs, 3 fontaines à eau, plus de 30 jeux pour enfants, un toboggan géant, des arches, des brumisateurs, un passage de brumes de 60 mètres linéaires... et pour les plus sportifs, des terrains de beach-volley et de pétanque sont à disposition.

À la Cartoucherie : un parc urbain de 2,4 hectares quartier de Chony permet d'accompagner le développement économique du site et vise à renforcer l'identité et l'activité du pôle d'excellence de l'image animée. Baptisé du nom de l'ancien sénateur-maire Bernard Piras, le parc est équipé d'une pergola dotée d'un pavillon de verdure et de grandes tables qui permettent de développer des espaces de travail, d'échanges et de rencontres dans une ambiance végétale généreuse.

Des gradins de verdure offrent la possibilité de prendre place pour profiter des animations et des événements en plein air autour de l'image animée (projections de films d'animation, cinéma de plein air...). Une aire de jeux thématiques pour expérimenter trois étapes de la conception d'un film d'animation : chercher les horizons pour s'aventurer (la « *vallée ludique* »), poser un point de vue pour esquisser (la « *palissade en mouvement* ») et découvrir de nouvelles sonorités (le « *bois sonore* »).

Amusez-vous bien !

Une offre diversifiée de divertissements

Le Monde de Merlin

Installée en 2014 quartier de Marcerolles, cette plaine de jeux couverte et de plein air s'étend sur 5 500 m², avec des activités pour petits et grands.

À l'intérieur, dans un bâtiment aux normes acoustiques, on y découvre 3 univers destinés aux enfants de 0 à 12 ans.

Pour les plus petits, le « **Lagon Magique** » avec des jeux adaptés à la psychomotricité : legos géants, piscine à boules, petits toboggans, franchissements.

La « **Forêt enchantée** » dédiée aux 4-12 ans est un grand jeu modulaire avec des toboggans géants, des parcours d'obstacles, une tyrolienne, une piste de karting, des collines et des sables mouvants.

« **La Montagne sacrée** » permet une initiation aux sports de nature. Un volcan de 18 mètres de diamètre et de 5,5 mètres de haut permet aux enfants d'escalader, de glisser et de sauter dans un univers féérique complété par un stand de réalité virtuelle pour les plus grands.

En extérieur, « **l'Aquapark** », un parc aqualudique propose 7 toboggans (dont 4 de 48 mètres de long) et plus de 250 jets d'eau. Le solarium permet aux parents de se détendre tout en surveillant leurs enfants. Des jeux gonflables géants et des terrains de pétanque sont également à disposition.

Le **Monde de Merlin**, ce sont près de 50 000 visiteurs par an, 14 employés et un service de restauration. La structure permet aussi d'accueillir des spectacles et des séminaires.



En savoir +

☎ 04 28 08 00 01

✉ contact@lemondedemerlin.fr

🌐 www.lemondedemerlin.fr

📍 Croisement : 105, route de Marcerolles -
103, rue Alessandro Volta 26500 Bourg-lès-Valence

The Rough Riders Club

Ouvert en 2017, The Rough Riders Club est un skatepark indoor.

Il y a 4 ans, une équipe de copains adeptes de sports extrêmes, avec Mathieu Chahbazian à sa tête, décide de se lancer dans une aventure inédite : créer le concept « *Rough Club* », premier du genre mêlant ride, lieu de vie et soirées. Après 8 mois de travaux et un crowdfunding (financement participatif au moyen d'une plateforme Internet), The Rough Riders Club voit le jour dans un ancien hangar remis à neuf.

Cet espace de loisirs regroupe un skatepark indoor, un snack/bar entièrement vitré tourné vers le skatepark.

Des événements sont organisés : en intérieur (compétitions amateurs et professionnels, retransmission d'événements sportifs, soirée avec des artistes...). Lorsque le temps le permet, les soirées se passent sur la terrasse extérieure aménagée de façon « *lounge* » sous les palmiers.

Le skatepark s'étend sur une surface de 600 m² et se divise en deux parties :

- Une zone park avec des courbes et des transferts.
- Une zone street avec quaters, plans inclinés, rails, curbs, pente douce.

Accessible dès 8 ans, plusieurs disciplines y sont enseignées et pratiquées : skateboard, roller, BMX et trottinette.



En savoir +

☎ 04 26 42 02 00

💻 www.rough-club.com

📍 rue Maryse Bastié, 26500 Bourg-lès-Valence

Laser Game Evolution et La Piste Bar & Bowling

Situés au 99 avenue de Lyon, le Laser Game Evolution et La Piste Bar & Bowling sont installés dans le même bâtiment.

La première partie du complexe, ouverte depuis 10 ans, accueille le Laser Game Evolution, un jeu de tir où plusieurs joueurs s'affrontent, en individuel ou en équipe, pour marquer un maximum de points. 3 salles « *labyrinthes* », avec étages et pièges composent cet équipement.

Dans la seconde partie aménagée en 2017, La Piste Bar & Bowling est un espace de multi-activités avec 10 pistes de bowling. On peut siroter un verre au bar, assister à des soirées festives, à des retransmissions de compétitions sportives. C'est un véritable lieu de vie qui peut être privatisé pour des anniversaires, des comités d'entreprises, des soirées privées...

Plus récemment, un restaurant-burger, le King Marcel, est venu enrichir l'offre de restauration.



En savoir +

☎ 04 75 41 11 07

💻 www.lapistebowling.fr

📍 99 avenue de Lyon, 26500 Bourg-lès-Valence

La ville s'engage — pour sauver des vies



Des défibrillateurs à la portée de tous

Le Défibrillateur Automatique Externe (DAE), matériel de premier secours et utilisable par tous, permet des chances de survie. L'accès par toute personne à un défibrillateur est une préoccupation de la municipalité. Leur installation est obligatoire au sein de certaines catégories d'établissements recevant du public ou dans des lieux fréquentés.

Qu'est-ce que le défibrillateur ?

Un défibrillateur est un appareil portable qui délivre des chocs pour rétablir l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiaque.

Chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite.

Où trouver les défibrillateurs dans notre ville ?

Répartis sur 23 sites, ils sont accessibles aux horaires d'ouverture au sein des établissements recevant du public ainsi que dans les enceintes sportives, à l'exception de celui de l'Hôtel de Ville, situé en extérieur :

Accueil Hôtel de Ville - Tennis Club House - Tennis de Table - Gymnase et Dojo COSEC - Gymnase Valentin - Halle des Trois Sources - Club House Foot et Rugby - Théâtre le Rhône - Boulodrome de Girodet - Vestiaires Football de Girodet - Centre de Tir Sportif - Gymnase Côte Saint-Pierre - Maison du Plateau - CCAS - MPT des Chirouzes - Centre Louis Jourdan - Écoles élémentaires Germain Fraise, Moulin d'Albon, Jean Moulin, Barthelon - MJC Jean Moulin - Guinguette « le Plein Air » à l'Île-parc Girodet.

En 2021, 6 nouveaux défibrillateurs seront installés : groupes scolaires Robert Monnet, Armailler, Pestre-Chony et Jacques Reynaud, stade des Combeaux et résidence du Moulin des Près.

Qui est formé à l'utilisation du défibrillateur ?

En partenariat avec Cardiosecours et CNP Assurance, la Ville forme les responsables d'établissements recevant du public et un certain nombre d'agents municipaux, soit une soixantaine de personnes.

Il existe de nombreux cours de formation de secourisme gratuits ou payants, des cours pratiqués par des professionnels de santé et par des organismes de premiers secours reconnus. Voici une liste non exhaustive des organismes assurant des cours de formation de secourisme :

- Croix-Rouge Française (CRF)
- Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS)
- Association Nationale des Premiers Secours (ANPS)
- Protection Civile



Le Tennis Club de Bourg-lès-Valence devient le Tennis & Padel Bourg-lès-Valence

Alors qu'il vient de fêter ses 45 ans, le Tennis Club est à un tournant de son histoire avec la construction de 4 courts de padel. Cette nouvelle activité en pleine expansion, venue d'Amérique du Sud puis d'Espagne sur le territoire européen, va permettre de dynamiser le club.



Début des travaux : 12 avril 2021



Fin des travaux : juillet 2021

Le padel est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs et de grillage. Il est joué uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère. Sa différence avec le tennis est que les balles ont une pression inférieure et peuvent être jouées après rebonds sur les murs ou le grillage, comme au squash. Le calcul du score est le même qu'au tennis.

Pour le Président, Fabrice Vom Hoevel, et Grégory Pestre, directeur sportif, « cette nouvelle offre va permettre de créer une base départementale de padel et va diversifier les activités du club. Nous allons proposer des initiations à ce sport ainsi qu'une formule permettant de louer son matériel pour jouer en loisir ou en compétition ».

L'école de tennis et la compétition

Le Tennis Club mise sur la formation et sur son école de tennis loisir et adulte, de 4 à 77 ans. Fort de ses 371 licenciés, le club est devenu un modèle en terme de formation et se classe parmi les 10 meilleurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Trois enseignants diplômés d'État assurent les cours avec l'aide d'une dizaine d'éducateurs également diplômés. Côté compétition, une soixantaine de jeunes font briller les couleurs du club dans toute la France.

Les stages

Durant les vacances scolaires, des stages multi-activités sont organisés pour les enfants de 4 à 18 ans. Pour la période estivale, ils débiteront le 28 juin jusqu'au 31 août avec comme nouveauté, la pratique du padel.

De nombreuses animations

Les 5 courts de tennis extérieurs et les 3 courts intérieurs permettent également d'organiser des événements. Tout au long de l'année, l'équipe animation composée de bénévoles met en place des événements : loto, marché de Noël...

La Maison du Tennis récemment rénovée par les bénévoles et son bar/restaurant font du Tennis Club un véritable lieu de vie.



En savoir +

Renseignements et inscriptions :

☎ 06 79 96 30 21 ou 06 08 45 33 97

✉ bourglesvalencetennisclub@orange.com

À 23 ans, Gabriel Rippe comptabilise plus de 500 000 abonnés sur ses réseaux sociaux



Gabriel Rippe se définit comme un créateur de contenu, un métier et une passion aux multiples facettes qui lui permettent aujourd'hui d'être reconnu sur les réseaux sociaux TikTok, YouTube ou Instagram.

Originaire de Bourg-lès-Valence, Gabriel Rippe a grandi rue des Jardins et a fréquenté les bancs de l'école Jean-Moulin puis du collège Gérard Gaud.

Après l'obtention d'un Bac Pro et ne sachant pas véritablement quel métier faire, il s'oriente vers une alternance. Il se retrouve alors à la CCI de Valence, en alternance dans un magasin de sport.

Il confie : « *J'ai vite été déçu par le monde du commerce et de la vente. J'ai tout de suite su que je ne voulais pas faire ce métier.* » Il s'essaie à beaucoup de sports et se passionne pour la trottinette. Il commence à filmer ses sessions et apprend (seul) à filmer le mouvement sportif.

Gabriel décide alors d'entrer en école de cinéma à Lyon. Il s'appuie sur son expérience et sur les vidéos qu'il a déjà réalisées. « *Je faisais les aller-retour Valence-Lyon tous les jours pour me rendre dans cette école. Cela a été un véritable tournant dans ma vie personnelle et dans ma vie professionnelle.* »

“ Je suis passionné de sports de glisse et de trottinette. J’ai grandi au milieu des courbes, au skatepark de Bourg-lès-Valence. Cela m’a permis de me forger, de développer des qualités sportives et d’apprendre les valeurs de partage, les valeurs humaines, dans un lieu fréquenté par toutes les classes sociales. ”

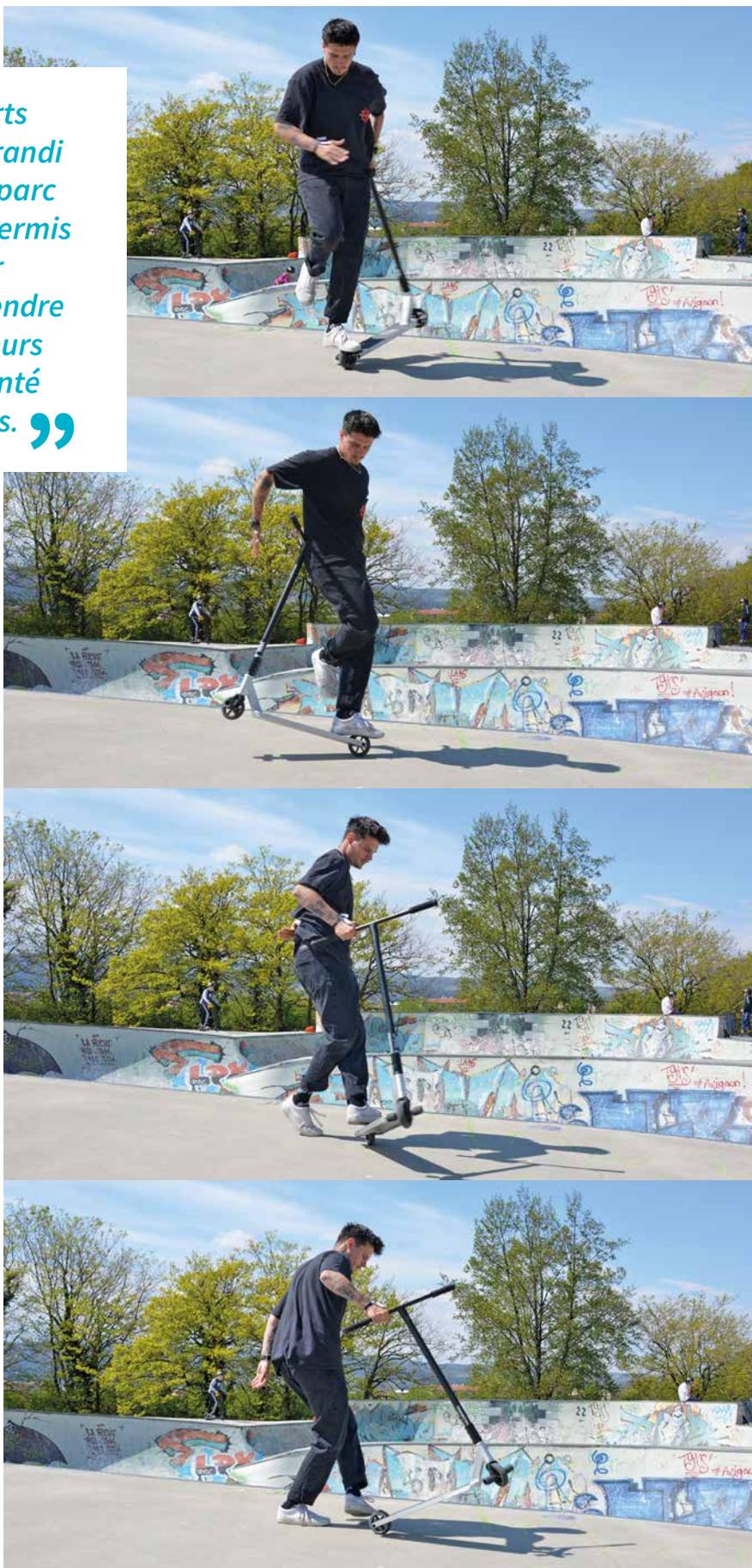
En 2017, il se fait connaître sur internet et commence à décrocher des contrats comme influenceur. Canal + le contacte puis Instagram lui propose une formation pour se perfectionner. Il décide alors d’en faire son métier. En 2018, il lance son entreprise, Helas Motion, spécialisée dans la communication digitale.

Au fil du temps, son audience grandit, il enchaîne les formations avec YouTube et se fait un réseau. Il signe son premier contrat avec un bar de Valence et soigne son image sur les réseaux sociaux. Les abonnés affluent sur ses comptes dédiés principalement à la trottinette.

Il décide de se lancer sur la plateforme chinoise TikTok et se fait remarquer sur ce réseau. Il devient égérie de la marque connue mondialement.

« TikTok m’a contacté pour faire la promotion de leur réseau en France et dans le monde entier. Cela a été une formidable opportunité et m’a permis de me faire connaître. »

Aujourd’hui, avec sa notoriété, ses 400 000 abonnés sur TikTok et ses 8 millions de vues pour ses vidéos, il signe de nombreux contrats avec des marques comme Adidas, Vans, Puma, Microsoft, Canon. Il n’oublie pas néanmoins le développement de son entreprise, tout en restant lui-même, simple, naturel et attaché à ses racines.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Le début d'un nouveau mandat municipal est marqué par un exercice indispensable : la construction d'un plan pluriannuel d'investissements.

À Bourg-lès-Valence et malgré le contexte sanitaire qui a globalement ralenti l'activité publique, notre équipe municipale a élaboré, en conformité avec ses engagements de campagne, son plan de mandat.

Celui-ci s'accompagne d'une estimation précise des sommes qui seront investies sur la période 2020 - 2026. Comme vous le savez, nous sommes attachés à la bonne gestion des deniers publics et

la construction de ce plan d'investissements a fait l'objet de nombreux arbitrages.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de l'affirmer : notre équipe poursuivra massivement ses investissements pour améliorer, toujours plus, votre cadre de vie. Elle les mettra en œuvre en étant certaine que la stabilité financière de la commune reste maîtrisée et parfaitement acceptable pour contenir la pression fiscale.

Le cap est fixé. À nous d'avancer ensemble et avec vous pour réussir les défis des 5 prochaines années.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert -
Grégoire Tafanekjian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Philippe Gilles - Thierry Belle -
Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola
- Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo -
Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Très forte dégradation de l'entretien des voiries

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous interpeller sur la baisse de l'entretien de la voirie dans les quartiers. Depuis 7 ans, ces budgets ne cessent de diminuer et ne sont pas à la hauteur d'une ville de 20 000 habitants. Lors du vote du budget, nous avons, à nouveau proposé, de mettre des crédits pour mieux entretenir nos rues, nos routes et sécuriser la circulation.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay -
Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

L'agenda

Nous vous invitons à suivre les informations via le site internet de la ville et les réseaux sociaux, les événements de notre ville ne pouvant pas encore être programmés en raison de la situation sanitaire nationale. Pour en savoir plus, suivez l'actualité de votre ville :

www.bourg-les-valence.fr

   @bourglesvalence

CM1-CM2 : Participez au concours du Jumelage

Du 3 mai au 11 juin, le comité de jumelage de Bourg-lès-Valence organise un concours sur l'Allemagne

Les questions porteront sur sa géographie, sa culture, sa langue, ses spécialités et ses coutumes. Le concours sera doté de nombreux prix : 300€ pour les classes qui auront le plus de bonnes réponses, des spécialités allemandes à déguster, des fournitures scolaires pour chaque élève...



Exemple de question posée pour le concours :
Quelle est la différence entre un bonhomme de neige allemand et un français ?

Renseignements et inscriptions : 06 56 89 64 55.

État civil

NAISSANCES

Noémie Dumonthier

Lilou Lenci

DÉCÈS

Angélique Vairelles née Nimmegeers

Rolande Blisson née Reygnier

Cherif Abida

Pierre Andreu

Thierry Canals

Josette Bonnet née Sauthier

Jean Iogna

Yolande Falco née Bertrand

Yolande Falco née Bertrand

Germaine Talbot née Lombard

Marie-Thérèse Abattu

Lucette Strusinski née Bouton

Max Brunel

Robert Escoffier

Georges Garrigue

Pierre Bur

Simonne Fraysse née Chanove

Infos pratiques

Luttons contre le moustique tigre !



Depuis 2012, il s'est implanté dans nos départements. Il est particulièrement nuisible car il peut être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau.

Au-delà des actions menées par l'Agence Régionale de Santé, dont c'est la compétence directe, une démarche individuelle efficace consiste en la destruction des lieux de pontes et à la protection contre les piqûres.

Comment éviter sa prolifération ?

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement. Pour limiter leurs lieux de ponte et de repos :

- Supprimer toute eau stagnante ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques, retourner les arrosoirs et entretenir le jardin (élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux et réduisez les sources d'humidité).

EN ROUTE POUR VOS TRAVAUX !

lundi
14 juin

**BOURG-
LÈS-VALENCE**
Devant la Mairie
9H30 - 17H

Visitez
le Truck
SOLIHA

Confort
Autonomie
Économie d'énergie

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Drôme

04 75 79 04 45
drome.solihha.fr



GRUPE RENAULT

